

RAPPORT ANNUEL

2023

de

L'ASSOCIATION DE CHASSE  
& DE PÊCHE LAVIGNE

PRÉSENTÉ AUX MEMBRES LE 6 AVRIL 2024



# TABLE DES MATIÈRES

<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>2</b>
<b>MOT DU PRÉSIDENT, JEAN-LOUIS DUBE</b>	<b>3</b>
<b>FORESTERIE, NATHALIE POITRAS</b>	<b>4</b>
<b>CHASSE, SERGE MALO</b>	<b>8</b>
<b>STATISTIQUES DE CHASSE 2023</b>	<b>8</b>
<b>DOSSIER WEB, REGROUPEMENT DES 4 ZECS DE LANAUDIÈRE, BENOIT LAPORTE</b>	<b>9</b>
<b>FINANCES &amp; TARIFICATION, DANIEL BOUCHARD</b>	<b>10</b>
<b>CAMPING, ALAIN BORDELEAU</b>	<b>11</b>
<b>RÉSEAU ROUTIER, ACTIVITÉS ET PROJETS, RESSOURCES HUMAINES, MICHEL CROTEAU, DIRECTEUR GENERAL</b>	<b>11</b>
<b>VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>13</b>
<b>VOTRE PERSONNEL</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXES : STATISTIQUES DE PÊCHE 2023 DÉTAILLÉES, TARIFICATION 2024</b>	

Bonjour à tous,

Nous étions tous convaincus qu'au sortir de la pandémie de COVID-19, nos activités et notre achalandage reviendraient à la normale. C'était sans compter que l'année 2023 serait perturbée par deux événements majeurs, soit les inondations de mai et les incendies de forêt de juin qui nous ont fait perdre plus de deux semaines de revenus.

À cela s'ajoute des coûts supérieurs de réparations des chemins associés au manque de subvention en 2023. Nous voilà donc avec un déficit pour l'année en cours.

Soyez sans crainte, les surplus accumulés des années antérieures nous ont grandement aidés à maintenir une qualité de services pour nos membres et usagers dignes de la ZEC Lavigne.

Le projet de réfection du barrage Galette a beaucoup avancé cette année. Les devis techniques ont été mis à jour, nous avons obtenu des soumissions et la MRC de Matawinie a accepté de financer le projet sous forme de taxes spéciales. Un référendum devra avoir lieu auprès des résidents et les demandes de permis suivront.

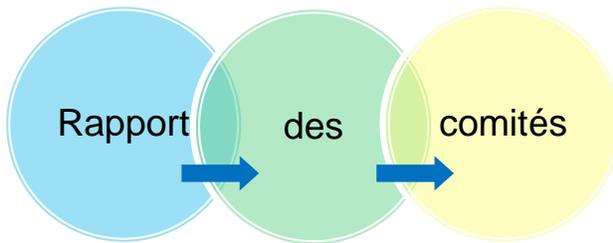
Nous remercions notre nouveau directeur général, M. Michel Croteau, ainsi que toute son équipe dévouée, qui ont déployé tous les efforts pour passer au travers de cette année difficile.

Merci également aux membres du conseil d'administration pour leur implication et leur dévouement tout au long de l'année.

Trois sièges sur le conseil d'administration sont en élection cette année. Je vous invite donc à consulter notre site Internet pour connaître la procédure à suivre si vous voulez appliquer pour l'un ou l'autre des postes.

À vous tous chers membres, je vous souhaite une bonne saison 2024 et au plaisir de vous compter parmi nous encore cette année !

Jean-Louis Dubé  
Président



## FORESTERIE, NATHALIE POITRAS

### Dossiers forestiers 2023

Depuis maintenant quatre ans, le Québec est plongé dans une crise importante ayant de grandes répercussions à tous les niveaux de notre société et de notre économie, y compris pour les ZECs, pour l'industrie forestière ainsi que pour chacun de nous.

Durant l'année 2023, la ZEC a connu une augmentation significative des opérations forestières. Cette augmentation est due principalement au conflit autochtone qui perdure, interdisant toute intervention forestière sur leur territoire depuis déjà trop longtemps et ce conflit ne semble pas vouloir se régler.

Les restrictions sur l'accès au territoire imposées à l'industrie forestière durant la crise de la COVID-19 ainsi que celles imposées durant les feux de forêt de l'été dernier ont aussi contribué à rendre imprévisible ou même impossible, la réalisation de plusieurs chantiers situés plus au nord. Lorsque l'on regarde la situation dans son ensemble, on comprend mieux pourquoi la ZEC a connu cette augmentation. Bien que cette situation soit jugée temporaire, elle demeure toujours incertaine. La ZEC n'a aucun contrôle sur tous ces événements. Nous ne pouvons qu'espérer que la situation se règle le plus rapidement possible.

### Table GIRT (Table de Gestion Intégré des Ressources et du Territoire)

La ZEC siège toujours à la Tgirt et durant ces temps plus difficiles, il est plus qu'important de continuer notre implication à cette table.

Deux grands sujets toujours en discussions en 2024 :

- **AIPL** Aires d'intensifications de production ligneuse
- **PPAL** Projets acéricoles sur le territoire public de Lanaudière

Merci à tous nos membres qui ont répondu à notre appel lors de l'audit FSC sur les opérations forestières en cours et qui ont émis leurs commentaires.

Malheureusement, pendant l'hiver, M. Couture, Ingénieur forestier ainsi que M. Gauvin, biologiste, ont tous deux quitté leur emploi au sein du groupement des ZECs de Lanaudière.

## Liste des chantiers réalisés en 2023

### 1) Chantier Hétu

Débuté à l'automne 2022 et terminé au printemps 2023.

Le lac Hétu étant devenu presque inaccessible par le sentier existant, les opérations forestières ont permis l'aménagement d'un nouvel accès à ce lac. Ce nouveau chemin se prend par le sentier de motoneige près du lac Harnois et mène directement près du lac Hétu où se trouve une mise à l'eau pour petites embarcations.

### 2) Chantiers Galette et Sylvestre

Débutés au printemps 2022. Seront tous deux terminés au printemps 2024.

Ces deux chantiers de grande envergure, situés au milieu du territoire et en bordure du chemin principal de la ZEC ont modifié une grande partie du paysage et occasionné beaucoup de changements, par exemple, la création d'une énorme sablière près de plusieurs chalets au lac Galette qui n'a malheureusement jamais fait l'objet de discussions ou d'ententes avec la ZEC, la gestion des sablières étant de la responsabilité de la MRC.

Suite à plusieurs visites terrain et avec l'aide de M. François Couture, ing.f. pour le regroupement des ZECs de Lanaudière, nous avons pu constater que dans l'ensemble, les opérations forestières ont été réalisées sans trop de problèmes. Nous avons toutefois noté un manque de respect pour certaines infrastructures de la ZEC, pour le paysage en bordure des chemins ainsi que pour certaines mesures d'harmonisation.

Le transport du bois s'est effectué sans trop de difficultés durant tout l'été, mais à l'automne, nous avons connu quelques conflits entre les camions de transport du bois et nos utilisateurs pendant la période de chasse au chevreuil. Des discussions ainsi que des recommandations ont déjà été faites par M. Couture à ce sujet.

La crise que nous vivons a toutefois provoqué depuis quatre ans un changement de personnel important autant au niveau du ministère qu'à la MRC, ce qui n'a rien pour aider et ce qui rend plus difficile et laborieux la compréhension des problématiques soulevées par la ZEC.

### 3) Chantier Verchères

Débuté en juillet 2023.

Transport du bois non terminé.

Situé dans le secteur NDM, ce chantier n'a eu aucun impact significatif sur nos utilisateurs. La sortie du bois se fera par NDM.

### 4) Chantier Racette

Harmonisé en 2023.

Débuté en février 2024.

Ce chantier, situé dans le secteur Saint-Michel-des-Saints entre le lac Perreault et la fourche du lac Racette, transformera le paysage puisque le chantier longe le chemin principal et sera opéré en coupe CPRS, soit un prélèvement de tous les arbres matures.

La sortie du bois se fera par le chemin Matawin ouest et le chemin des cyprès vers Saint-Michel.

## **Travaux non commerciaux**

Des travaux non commerciaux auront lieu dans deux secteurs durant l'année 2024, soit le secteur Richard et le secteur Bernard.

Pour visionner les cartes des travaux non commerciaux, visitez le site de la Table Girt 062 au : <https://foretlanaudiere.org/cartographie/>

Le secteur Bernard comprend 1 ha d'éducation de peuplement (EPC\_PUITS = éclaircie pré commerciale par puits de lumière) et 3 ha d'entretien de régénération (NET\_MEC = nettoyage mécanique).

Le secteur Richard comprend 33 ha d'entretien de régénération (DEG\_MEC = dégagement mécanique).

## **Chantiers déjà consultés et harmonisés. Récoltes prévues pour 2024-2025**

- 1) Chantier Vauvert
- 2) Chantier Georges nord

L'harmonisation du chantier Racette a eu lieu durant l'automne 2023 et le chantier est déjà commencé depuis février 2024.

## **Chantier à harmoniser en 2024. Récolte prévue pour 2024-2025**

- 1) Chantier Sawin

D'autres chantiers pourraient s'ajouter durant l'année.

## **Chantiers qui étaient en consultations pour 2023-2024 et qui ne sont pas récoltés.**

- 1) Chantier Boulanger
- 2) Chantier Drapeau sud-est
- 3) Chantier Migeon
- 4) Chantier Sawin est
- 5) Chantier Sims
- 6) Chantier Tête de Pipe

## Consultation publique sur le plan d'aménagement forestier intégré opérationnel de Lanaudière 2024

Du 15 mars au 9 avril 2024 aura lieu la consultation publique concernant le plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFI-O) du Ministère des Ressources Naturelles et des Forêts (MRNF).

Vous êtes invités à participer à cette consultation importante et à soumettre vos commentaires concernant les travaux d'aménagement forestier à venir.

Pour transmettre vos commentaires :

- Bureau MRNF  
150 rue Saint-Michel  
Sainte-Émélie-de-l'Énergie, Québec  
JoK 2Ko
- Téléphone : 450 886-0916 poste 0
- Courriel : [consultationpafi-lanaudiere@mrnf.gouv.qc.ca](mailto:consultationpafi-lanaudiere@mrnf.gouv.qc.ca)

Une séance d'information aura lieu le 27 mars 2024 à l'église de Sainte-Émélie-de-l'Énergie de 14 hrs à 19 hrs.

Vous êtes invités à venir rencontrer les différents intervenants de la forêt, ministère, MRC et forestiers afin de poser vos questions et soulever vos préoccupations concernant les opérations forestières à venir.

Pour en savoir davantage sur l'aménagement forestier, faire le suivi des opérations forestières en cours, répondre à vos questions ou pour consulter la carte interactive des opérations forestières, visitez le site de la Table Girt 062 de Lanaudière au :

<https://foretlanaudiere.org>

Merci !

Bonne saison 2024 !

Soyez prudents sur les chemins !

Nathalie Poitras  
Administrateur  
Représentante de la ZEC Lavigne à la Table GIRT 062 de Lanaudière

Bonjour,

La chasse au petit gibier a été très peu fructueuse cette année contrairement à la chasse au gros gibier. Les résultats de la chasse aux gros gibiers ont été de 4 cerfs de virginie, 4 ours noirs et 17 orignaux mâles adultes, ce qui est très bon pour l'original.

À l'hiver 2020, un inventaire aérien d'une partie de la zone de chasse a été effectué et en voici les résultats : la densité de l'original est rendue à une moyenne de 2.73 orignaux par 10 km carré, ce qui est quand même bon, même si en tant que chasseur, on en voudrait toujours plus. Il y avait eu un précédent inventaire aérien en 2009 et lors de ce recensement, on comptait 79.5 veaux par 100 femelles adultes. En 2020, soit 11 ans plus tard, ce taux est passé à 38.8 veaux par 100 femelles adultes. Un facteur important qu'il ne faut pas sous-estimer est la prédation du loup et, dans une moindre mesure, celle de l'ours noir sur les veaux orignaux.

À ce sujet, depuis quelques années, certains intervenants ont entrepris une opération de séduction en faveur du loup dans le but de protéger l'espèce. Depuis 2009, une nouvelle réglementation restreint les chasseurs d'orignaux à ne chasser que les mâles adultes et le cheptel peine tout de même à augmenter. Sur le territoire de la ZEC Lavigne, il s'est récolté en moyenne 10 orignaux par année sur une période 15 ans, ce qui est très peu. D'année en année, les assistants ainsi que les agents à la protection de la faune qui parcourent le territoire en toute saison nous font état de la présence marquée du loup et de son nombre toujours grandissant. Advenant que l'interdiction de trappage, de piégeage et de chasse au loup en vigueur sur le Parc du Mont-Tremblant s'étende à notre territoire, nos résultats de chasse souffriraient de façon désastreuse. Je tenais à vous sensibiliser à cet enjeu, car c'est un sujet qui me passionne. Au plaisir d'en discuter avec vous si le sujet vous préoccupe aussi.

Bonne saison 2024 !

Serge Malo  
Administrateur

### STATISTIQUES DE CHASSE 2023

GIBIER	CAPTURES	CHASSEURS	JOURS
Bécasse	0	353	735
Bernache	3	346	733
Canard	2	348	728
Dindon	0	2	2
Gélinotte	305	437	1024
Lièvre	28	415	935
Tétras	1	406	853
Chevreuil	4	27	143
Original	17	165	1503
Ours noir	4	31	221

## DOSSIER WEB

Le Poste d'Accueil Virtuel, aussi connu sous l'acronyme de « PAV », connaîtra plusieurs améliorations au cours des prochains mois. Tout d'abord nous prévoyons rendre disponibles en ligne l'hébergement en location, les campings rustiques et saisonniers. Actuellement un grand nombre de ZECs offrent déjà la location de leurs hébergements et campings en ligne. Afin de rester compétitifs, nous nous devons de répondre à la demande de cette clientèle.

En 2023, environ 35 % des transactions ont été effectuées par le PAV. Nous prévoyons que ce pourcentage augmentera au fur et à mesure des améliorations de l'offre dans le PAV, ce qui répond à la demande grandissante des amateurs de plein-air et de villégiature.

De plus, un processus d'appel d'offres a été lancé récemment afin de moderniser le PAV et ses fonctionnalités. Notre système de transaction en ligne est ancien et a besoin d'une mise à jour urgente.

## REGROUPEMENT DES 4 ZECs DE LANAUDIÈRE

En 2023, les 4 ZECs de Lanaudière ont obtenu du financement afin d'offrir les services à plein temps d'un ingénieur forestier et d'un biologiste à chacune des ZECs. Le travail de ces professionnels consiste à identifier des projets structurants, à les présenter à chaque conseil d'administration de ZEC en les conseillant, en supervisant les travaux nécessaires à la bonne marche des demandes effectuées. Ces professionnels représentent aussi les ZECs auprès des instances gouvernementales, municipales et régionales.

En 2024, le regroupement prévoit créer un poste de coordonnateur afin de permettre une meilleure synergie entre les professionnels, les intervenants sur le territoire et les ZECs. Le regroupement de Lanaudière collabore aussi avec les regroupements régionaux limitrophes de la Mauricie et des Laurentides, et du Réseau Zec du Québec.

De plus, le président de la ZEC Lavigne, Jean-Louis Dubé, est maintenant membre du conseil d'administration de la Fédération des ZECs du Québec, ce qui favorise encore plus la collaboration de chacune des parties impliquées dans l'amélioration des ZECs de notre région.

Bonne saison 2024 !

Benoit Laporte  
Vice-président

Bonjour à tous,

La saison 2023 nous démontre encore que certains facteurs ne peuvent être contrôlés.

Feux de forêt, inondations, température non clémente, interdiction de faire des feux à ciel ouvert, baisse des subventions, dépassements de coûts sur des travaux réalisés sur des chemins, sont tous des facteurs qui ont un effet direct sur les opérations de la ZEC.

N'eut été de ces facteurs qui jouaient contre nous, les revenus pour 2023 auraient atteint ce que nous avons prévus au budget. Pour ce qui est des dépenses, elles ne cessent de croître, mais pas les subventions. Nous avons toujours le même message des ministères qui nous encouragent à atteindre l'autofinancement. Le taux d'inflation moyen (incluant l'ensemble des biens et services) pour 2023 a été de 4 %. Le prix de l'essence a connu un recul de 4,2 % (augmentation de 22,5 % en 2022) et le propane également (augmentation de 26,9 % en 2022). Le coût des matériaux de construction a connu une baisse de 23 % en 2023 après une augmentation fulgurante en 2020.

À la mi saison, nous constatons que les revenus budgétés ne seraient pas atteints. La plupart des investissements étaient en cours et les contrats pour les chemins avaient déjà été attribués. De là a été prise la décision de continuer. Les travaux étaient nécessaires sur le réseau routier. De plus, des sommes ont été investies dans les immobilisations.

Quelques chiffres :

Rénovations chalets et accueils : \$ 21,000

Station de recharge solaire pour les batteries : \$ 4,300

Quais, toilettes, tables à pique-nique, signalisation, outils, etc. : \$ 30,700

La saison 2023 se termine avec un déficit financé à même des surplus accumulés des années antérieures.

Pour minimiser le risque de faire des déficits dans les prochaines années, des actions doivent être prises dès maintenant. L'ensemble du CA et la direction passeront en revue la structure opérationnelle et mettrons en place diverses actions pour maximiser l'utilisation de nos actifs pour générer plus de revenus. Un groupe a été mis sur pied avec Réseau Zec et le ministère nommé Consultation Revenu Autonome, sur lequel notre Président siège pour explorer des solutions pour augmenter les revenus.

Nous sommes confiants qu'avec ces efforts, nous assurerons la pérennité financière de l'organisation.

Pour ce qui est de la tarification, le CA a appliqué une augmentation de 2,8 % tel que prescrit par le MELCCFP sauf pour certains services : camping rustique saisonnier 6,5 %, camping aménagé 4,5 %, forfaits fauniques saisonniers 2,8 % à 8 %.

À tout le monde, je souhaite une excellente saison 2024 !

Daniel Bouchard  
Secrétaire-trésorier

Bonjour à vous,

Cette année, nous avons complété la mise aux normes des campings que la MRC Matawinie et le ministère nous avaient exigée en 2019. Nous avons aussi reçu, en fin de saison 2023, des réponses du ministère en ce qui concerne la faisabilité d'un quai communautaire au camping Lavigne. Nous en sommes à planifier la mise en place de ce projet pour 2024. Le camping court séjour du lac Camirand est momentanément hors service à la suite du prêt du site pour l'entreposage du bois des forestiers. Aussitôt le chantier terminé, ils remettront en état le site, nous permettant la mise en place de quelques emplacements supplémentaires.

Nous vous invitons à profiter du territoire durant vos séjours de camping, soit dans nos magnifiques sentiers pédestres, nos nombreux observatoires et nos lacs propices à la baignade, sans oublier nos locations à faible coût d'embarcations récréatives comme nos planches à pagaie, nos canots ainsi que nos kayaks. Tout cela est disponible à l'accueil des Hébergements Gamelin.

Toute l'équipe de la ZEC et moi-même avons bien hâte d'entamer cette saison 2024 avec vous sur notre magnifique territoire.

Je vous souhaite des moments mémorables en famille et entre amis pour la prochaine saison !

Alain Bordeleau  
Administrateur

Bonjour à tous,

L'année 2023 fut une année de changement. J'ai pris la décision de relever le défi de devenir directeur général et je tiens à remercier Marc-André Venne, adjoint administratif, pour son aide qui me permet de me familiariser avec les dossiers de la ZEC.

Dans un premier temps, j'ai débuté ma première saison officielle comme directeur général par deux événements majeurs, inondations en mai (chemins réquisitionnés par la S.Q. pour permettre aux véhicules d'urgences de circuler librement durant une semaine) et bien évidemment, une bonne partie du mois de juin sous des conditions extrêmes dû aux feux de forêt qui faisaient rage à plusieurs endroits dans la province de Québec. Nous avons mis beaucoup d'efforts afin de protéger notre territoire contre cette problématique.

Les pluies diluviennes de cet été ont représenté un autre défi à surmonter. Disons que les changements climatiques depuis quelques années nous font travailler de plus en plus fort. Je tiens à remercier l'ensemble du personnel pour l'excellent travail exécuté sur tout le territoire de la ZEC Lavigne. Un gros merci à vous tous, membres honorables de la ZEC Lavigne, pour votre soutien et vos encouragements à travers toutes ces épreuves.

#### RÉSEAU ROUTIER

Dans le but de conserver la qualité de nos chemins principaux, nous avons fait passer à deux reprise la niveleuse comme à chaque année. Pour une troisième année consécutive, nos employés ont installé des dos d'âne afin de

ralentir la circulation à des endroits stratégiques sur 5 sites différents, soit aux lacs Harnois, Lavigne, Bruneau, Galette et Laroche. Nous allons poursuivre cette pratique dans le but de sécuriser les chemins de la ZEC.

Des projets PACT avec les associations de propriétaires (Bruneau, Cartier et Lavigne) ont été réalisés en 2023. Un PADF a été complété sur la route 25 menant au lac Jaune. Ces projets sont toujours bien appréciés par les membres et nous permettent d'améliorer la qualité de nos chemins sur le territoire non-organisé (TNO).

La subvention de Réseau Zec nous a permis d'entretenir nos chemins principaux en effectuant du débroussaillage, du nettoyage de fossés, du nivelage ainsi que la pose de nouvelle signalisation.

Toutes ces réalisations nous ont permis de maintenir une excellente qualité de chemin et de rendre agréables vos déplacements sur notre réseau routier.

### ACTIVITÉS ET PROJETS

Comme vous le savez déjà, il a eu une activité de pêche blanche en février et une activité de pêche en herbe en juin, mais malheureusement, nous avons dû annuler une fin semaine dû aux interdictions de circulation à cause des feux de forêt. L'initiation à la chasse au petit gibier fut encore une fois un grand succès cet automne avec un nombre record de participation. Un gros merci à tous les participants et bénévoles.

Le projet de diversification des activités subventionné par Réseau Zec et concernant la villégiature sous forme de « prêt-à-camper » en tente Glamp devrait se terminer au printemps 2024 afin que des utilisateurs puissent en bénéficier le plus rapidement possible.

### RESSOURCES HUMAINES

Un gros merci à nos journaliers Stéphane Piché, André Beaulieu, Simon Lalonde, Ghyslain Arvisais, François Beaudoin, Cindy Cardinal, Jean Dubois et François Vasseur qui ont su maintenir l'entretien général sur le territoire de la ZEC. Ils ont fait un excellent travail !

Je tiens aussi à remercier nos deux gardiens des chalets Gamelin, Daniel Martin et Luc Leclerc, qui ont fait preuve d'un excellent support permettant aux usagers de profiter de leurs séjours en toute tranquillité.

Encore une fois, merci à tous les employés des postes d'accueil, Odette Baribeau, Danielle Robillard, Huguette Chicoine, Chantal Rivest, Geneviève Jeanson, Paulette Bordeleau, Natacha Dandurand et Mia Gauthier pour leur excellent travail pendant la saison 2023.

Merci à l'équipe d'entretien ménager, Chantal Aumont, Carole St-Cyr et Jocelyne Maltais qui ont connu une année très occupée aux Hébergements Gamelin. Elles ont fait un travail remarquable.

Merci à nos deux patrouilleurs, Timothée Ouimet et Guillaume Robidoux, qui ont patrouillé la ZEC afin de contrer les activités illégales. Malheureusement, Timothée Ouimet nous a quitté vers la fin de la saison pour poursuivre ses études comme agent de protection de la faune.

Je tiens à remercier tout spécialement une employée qui nous a quitté en 2023 pour se lancer dans de nouvelles aventures, Mme Della Gangl, qui a cumulé au sein de la ZEC plus de 17 années de fidèles et loyaux services. Merci Della pour tout ce que tu as apporté de positif à la ZEC pendant toutes ces années et bonne chance dans tes nouveaux projets !

En terminant, je tiens à remercier tout le conseil administratif pour le soutien qu'il m'a apporté lors de ma première année comme directeur général et un gros merci également à Marc André Venne pour son excellent travail d'administration. De plus, je m'engage à mettre toutes mes connaissances et mes efforts pour la saison 2024 dans le but de garder cette ZEC prospère et sécuritaire pour tous.

Bonne saison 2024 à chacun de vous !

Michel Croteau  
Directeur général

### VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM	POSTE	SECTEUR	SIÈGE
Jean-Louis Dubé	Président	Notre-Dame-de-la-Merci	2
Benoit Laporte	Vice-président	Saint-Côme	1
Daniel Bouchard	Secrétaire-trésorier	Saint-Zénon / Saint-Michel-des-Saints	7
Alain Bordeleau	Administrateur	Saint-Zénon / Saint-Michel-des-Saints	3
Nathalie Poitras	Administrateur	Saint-Zénon / Saint-Michel-des-Saints	4
Serge Malo	Administrateur	Saint-Côme	5
Jérémie Tremblay	Administrateur	Saint-Zénon / Saint-Michel-des-Saints	6

### VOTRE PERSONNEL

<b>PERSONNEL CADRE</b>	Michel Croteau, Directeur général Marc-André Venne, Adjoint administratif		
<b>LES ACCUEILS</b>	<b>SAINT-CÔME</b>	<b>SAINT-ZÉNON</b>	<b>SAINT-MICHEL</b>
	Paulette Bordeleau	Danielle Robillard	Odette Baribeau
	Mia Gauthier	Huguette Chicoine	
Natacha Dandurand	Chantal Rivest Geneviève Jeanson		
<b>LE TERRAIN</b>			
Della Gangl	Chantal Aumont	Simon Lalonde	François Beaudoin
Jean Dubois	Stéphane Piché	André Beaulieu	Cindy Cardinal
François Vasseur	Timothée Ouimet	Guillaume Robidoux	Luc Leclerc
Daniel Martin	Jocelyne Maltais	Ghyslain Arvisais	Carole St-Cyr

## Statistiques de pêche 2023 ZEC Lavigne



Plans d'eau	Captures	Succès de pêche (poissons / J-P)	Poids moyen (g)
<b>OMBLE DE FONTAINE</b>			
Allumette	Fermé	Fermé	Fermé
Angello	0		
Assomption (riv.)	56		140
Baie 1	1		
Baie 2	0		
Baie Marc	0		
Baptiste	30	3,00	490
Bastien	157	4,91	160
Beaudin (Beaudoin)	9	0,69	660
Belhumeur	0		
Bouchard (Bachand)	247		130
Boulangier	45	0,92	290
Boule (de la)	53	5,89	
Bouleau	106	1,22	
Bouteille	0		
Brandon	233	1,01	170
Camirand	1		
Carlié (Caribou)	1		
Carpentier	6		750
Cartier (Lac+ruiss.)	572	1,26	450
Castor (du)	0		
Castor (petit)	0		
Catin	31	0,72	470
Chanoine (étang)	27	1,17	150
Chantreux	0		
Chicane	0		
Chis	16	3,20	160
Cœur (en)	0		
Colline (de la)	0		
Comeau	71	2,73	110
Cornouillers	40	4,00	80
Coubras (1 et 2)	0		
Creux	1		
Daglan	12	0,50	550
Desy	76	1,10	200
Double	75	0,76	840
Froid	203		240
Galette (à la)	692	0,75	1400
Geoffroy	70	0,91	270
Gérard	0		
Gilles	0		
Grenier	3		1200
Guepe	Fermé	Fermé	Fermé
Harnois	114	0,90	340
Harpon (En Cœur)	50	1,92	160
Héту	0		
Hull	631	1,15	200
Hull (riv.)	0		

Plans d'eau	Captures	Succès de pêche (poissons / J-P)	Poids moyen (g)
<b>OMBLE DE FONTAINE (suite)</b>			
Jaune	138	2,51	230
Juneau	558	0,95	
Laroche	18		210
Lavigne	368		290
Lavigne (riv.)	2		
Léonard	0		190
Levot	13		1300
Long (Bruneau)	92		
Lore	0		
Maguine (McGuire)	1	1,00	1700
Marcet (2 lacs)	0		
Marida	43	1,16	300
Martin	0		
Mélasse (à la)	0		
Mélèze (du)	32		540
Migeon	182	3,64	220
Mignon	12	1,09	350
Minsik	0		
Mirault	0		
Mireille	0		
Missan (Foin)	0		
Mon Oncle (à)	15		810
Montagne (de la)	0		
Morin (Sciar)	135	1,31	180
Morissette	148	1,53	370
Mousse (de la)	0		
Mures (des)	0		
Nantel	25	1,79	500
Nellan	0		
One a day (Une par jour)	51	2,83	270
Pintac (Raymond)	0		
Pipe (à la)	312	1,77	170
Privas (Orignal)	34	1,17	230
Prometteur	0		
Queteux (du petit)	5	0,63	
Queteux (du)	16	0,89	480
Racette	0		
Racette (petit)	49	1,00	240
Racette (ruisseau)	11	1,22	120
Richard	7		
Saint-Amour	44	0,76	540
Sarrazin	815	0,60	240
Sauvage	1021	0,87	190
Sauvage (riv.)	0		
Sauviot	0		
Sawin-Bernard	1182	1,38	660
Sigean	4	1,00	200
Sigy	19	19,00	
Sims (grand et petit)	455	2,13	190
Soumont	0		

Plans d'eau	Captures	Succès de pêche (poissons / J-P)	Poids moyen (g)
<b>OMBLE DE FONTAINE (suite)</b>			
Sylvestre	103	0,52	540
Tête (de la)	566	1,67	200
Thomas	78	1,56	190
Tracy	2		1100
Traineau (du)	33	0,73	290
Treize (des)	0		
Trois Célibataires (3 lacs)	7	0,78	150
Truite Dorée (de la)	19	2,71	510
Verchères	0		
Verton	24	4,00	180
Vigor	342	1,34	220
Voizard (grand et petit)	1		890
Yvan	0		
<b>BROCHET</b>			
Marseille	5	1,67	1570
Ozane	0		
Proteau	27		1230
Racette	11		
Saint-Grégoire	9		2500
Saint-Servais	17	0,63	1700
<b>TOULADI</b>			
Bois-Franc (du)	51	0,50	950
Lavigne	55		290
Marseille	0		
Proteau	2		1230
Richard	57	0,56	
Saint-Grégoire	1		2500
Voizard (grand et petit)	1		890
<b>MOULAC</b>			
Clair	78	0,38	230
<b>OMBLE CHEVALIER</b>			
Cartier	32	0,08	450
<b>PERCHAUDE</b>			
Racette	84	0,61	
<b>TOTAUX PAR ESPÈCES</b>			
Omble de fontaine	10611		
Brochet	69		
Touladi	167		
Moulac	78		
Omble chevalier	32		
Perchaude	84		



# TARIFICATION 2024 (TPS et TVQ en sus)

## Accès quotidien et carte de membre

Carte de membre annuelle (par personne)	30,00 \$
Droit de circulation quotidien (par conducteur, par jour)	12,39 \$
Stationnement quotidien aux accueils <sup>(1)</sup>	6,96 \$

<sup>(1)</sup> Par véhicule, par jour. Gratuit pour les membres.

## Forfaits de circulation saisonniers

1 conducteur	123,56 \$
2 conducteurs <sup>(2)</sup>	148,33 \$
3 conducteurs et plus <sup>(2)</sup>	164,74 \$
1 conducteur / après la fermeture de la pêche	80,00 \$

<sup>(2)</sup> Le forfait est valide pour le détenteur, le conjoint et/ou les enfants mineurs seulement possédant un permis de conduire.

## Camping

### Rustique court séjour

Par jour, par équipement	18,80 \$
--------------------------	----------

### Rustique saisonnier

Du 1er mai au 31 octobre	660,00 \$
Mensuel (1 mois)	475,00 \$

### Aménagé

Permanent (non taxable) <sup>(3-4)</sup>	695,00 \$
------------------------------------------	-----------

### Autres

Visiteur en camping aménagé (par nuit, par pers.)	10,00 \$
Visiteur en camping aménagé (par saison, par pers.)	137,00 \$
Spécial Chasse à l'original (par équipement, par période)	137,00 \$
Groupe de scouts (maximum 1 semaine)	140,00 \$

<sup>(3)</sup> Carte de membre, forfait de circulation et forfait faunique saisonnier obligatoire.

<sup>(4)</sup> Pour membre incluant conjoint, enfants mineurs et enfants majeurs membres de la ZEC.

## Activités fauniques quotidiennes

(par item, par personne, par jour)

	Titulaire	Conjoint/étudiant
Pêche, petit gibier ou dindon	31,28 \$	30,38 \$
Ours	51,88 \$	38,50 \$
Chevreuil	51,88 \$	38,50 \$
Location de chaloupe	32,00 \$	
Après 16h	22,00 \$	
Location de canot, kayak, paddle board ou pédalo	26,09 \$	
Après 16h	17,40 \$	

## Forfaits fauniques saisonniers

Carte de membre obligatoire sauf si moins de 18 ans.

	Titulaire	Conjoint/étudiant
Pêche	177,91 \$	154,00 \$
Petit gibier	177,91 \$	120,00 \$
Petit gibier et dindon	212,00 \$	182,00 \$
Ours	296,67 \$	162,00 \$
Original (arc & arbalète)	167,00 \$	139,00 \$
Original (carabine)	324,00 \$	265,00 \$
Original (arc, arbalète & carabine)	379,00 \$	295,00 \$
Chevreuil	212,00 \$	169,00 \$
Toutes chasses (sauf dindon)	560,00 \$	404,00 \$
Toutes activités (sauf original arc & arbalète, chevreuil et dindon)	572,00 \$	472,00 \$
Toutes activités (chasses & pêche) (sauf dindon)	717,00 \$	560,00 \$

**Tarification en vigueur du 1er avril 2024 au 31 mars 2025**

## Hébergements Gamelin

Location de chalet en plan européen, droit d'accès, droit de pêche et embarcation (avec rames) inclus. Tarification par personne, par nuit <sup>(6)</sup>			
<b>Vendredi et samedi : 5,00 \$ de plus par personne, par nuit.</b>			
<b>Chalet rénové : 5,00 \$ de plus par personne, par nuit.</b>			
<b>Animaux : 25,00 \$ par animal, par nuit (chalet # 1 seulement)</b>			
Jusqu'au 1er juillet <sup>(7)</sup>			98,00 \$
Spécial du 2 au 30 juillet <sup>(7)</sup>			90,00 \$
Du 31 juillet à la fermeture de la pêche dans la ZEC <sup>(7)</sup>			80,00 \$
De la fermeture de la pêche à la fin de la chasse <sup>(7-9)</sup>			64,00 \$
Adolescent de 14 à 17 ans <sup>(8)</sup> (en tout temps)			42,00 \$
Enfant de 13 ans et moins <sup>(8)</sup> (en tout temps)			Gratuit
Spécial Chasse à l'original (9 nuits) <sup>(9)</sup>		Adulte	262,00 \$
		12 à 17 ans	232,00 \$
<sup>(6)</sup> Un crédit de 20\$ par nuit sera attribué à toute personne détentrice d'un forfait de pêche saisonnier.			
<sup>(7)</sup> Un minimum de deux nuits est exigé pour les fins de semaine (du vendredi au dimanche).			
<sup>(8)</sup> Pêche sur le quota d'un adulte. Pour obtenir son propre quota, un enfant doit payer le tarif d'une pêche quotidienne.			
<sup>(9)</sup> Droit de chasse en sus.			
<b>En exclusivité pour la clientèle des Hébergements Gamelin</b>			
(par item, par jour)			
Location de moteur à essence			43,49 \$
Bidon d'essence additionnel			19,13 \$
Location de moteur électrique			34,79 \$
Recharge/échange de batterie			8,70 \$
Sac de bois de camping (bois d'allumage inclus)			12,18 \$